



Comité Social & Economique Central, du 12 mars 2024

Vente d'Arqus - Expertise CSEC – Projet Colisée – Projet Convergence – Objectifs variables 2024

Vente d'Arqus à la société John Cockerill Défense:

Le groupe Volvo a entamé depuis le début de l'année des négociations pour la vente de Arqus qui est anciennement Renault Trucks Défense. Le projet de vente à la société John Cockerill Défense est bien avancée à ce jour et le CSEC était consulté sur ce projet de vente.

Plusieurs salariés Renault Trucks travaillent pour Arqus et leurs postes actuels seront impactés après la vente. La direction s'est engagée à reclasser les CDI Renault Trucks dans un poste similaire. Il reste toutefois les CDD qui auront leur poste supprimé et donc des emplois en moins.

Sud Solidaires a voté contre le projet de vente d'Arqus en motivant son vote :

La vente d'Arqus par le groupe Volvo peut avoir des conséquences sociales importantes, notamment sur les employés et la perception externe de l'entreprise. Pour **Sud Solidaires**, c'est une décision stratégique risquée qui peut avoir des conséquences négatives sur divers aspects de l'entreprise.

La vente d'ARQUUS va réduire la diversification des activités du groupe en supprimant totalement l'activité défense.

Plusieurs salariés en CDD au sein de Renault Trucks vont subir une perte d'emploi lors de cette vente et pour **Sud Solidaires**, même si ce sont des CDD, ça reste des suppressions d'emplois.

Il n'y a pas de certitude sur le devenir des salariés CDI ne sachant pas sur quel poste de travail ils seront intégrés pour la plupart.

Au vu des incidences négatives de cette vente, **Sud Solidaires** donne un avis négatif sur le projet de cession de la société Arqus à John Cockerill Défense et ses incidences sociales.

Expertise sur les orientations stratégiques, économique et politique sociale

Les organisations syndicales ont demandé que soit mis en place 3 expertises, soit une pour les orientations stratégiques de l'entreprise, une économique et une autre pour une expertise en lien avec la politique sociale de l'entreprise concernant la mise en œuvre de la nouvelle convention de la métallurgie au sein de l'entreprise.

La direction nous a fait tout d'abord savoir qu'elle pourrait accepter une 3ème expertise sous condition qu'elle soit confiée à un seul cabinet d'expertise. Les organisations syndicales, après une interruption de séance, propose une expertise qui embarque les deux volets (orientations stratégiques et politique sociale) avec le cabinet SECAFI et avec deux restitutions différentes. La direction a accepté cette proposition. L'expertise économique sera quant à elle réalisée par le cabinet Syndex.

Projet Colisée

Le projet Colisée est la construction d'un nouveau bâtiment de pièces de rechange avec une grande partie automatisée.

Le bâtiment Colisée d'une surface totale de 46000 m² sera constitué de:

- 29000 m² de stockage conventionnel
- Un magasin automatisé de 3000 m² pour les petites pièces
- Une cellule pour les matières dangereuses et batteries de 1000 m²
- 13000 m² d'atelier
- 3800 m² de bureaux, comprenant les locaux sociaux et le restaurant
- Un parking de 400 places

Colisée sera 100% CO2 neutre avec une installation 100% électrique comprenant les chauffages et la charge des engins de manutention. L'Électricité sera produite par des panneaux solaires pour les besoins du bâtiment Colisée, mais aussi pour d'autres bâtiments du site de Lyon.

Le point négatif de ce projet est l'impact social avec 113 suppressions de poste (104 opérateurs et 9 profils tertiaires). La direction rassure en disant que ce seront des départs naturels et la réduction de recours à des intérimaires. Si les départs naturels ne suffisent pas, des mobilités internes seraient envisagées.

Pour **Sud Solidaires**, ça reste des suppressions de postes malgré tout.

L'horaire 2x8 va être généralisé, ce qui fait que les 99 opérateurs en journée, les 11 opérateurs en décalés matin et soir et les 10 opérateurs de nuit seront concernés par ce changement d'horaire.

Projet Convergence

Le projet convergence consiste à transférer l'usine ponts et essieux sur le site de l'usine moteurs à Vénissieux.

Ce projet va réduire les effectifs des cols blancs (ATAM/Cadres) avec 19 personnes en moins. Pour les cols bleus (ouvriers), l'information est programmée au mois de septembre 2024.

Le groupe a décidé de ne pas continuer à développer le moteur 11 litres au-delà de 2027.

Présentation des objectifs variables 2024

Le maximum de la PCPC reste à 600 euros et la PVSO à 10%. Pour **Sud Solidaires**, la différence entre la PCPC et la PVSO est déloyale entre les populations de l'entreprise. En effet, pour les uns c'est 600 euros maximum et pour les autres c'est jusqu'à 10 % de leur rémunération annuel pour les mêmes objectifs. **Cherchez l'erreur !**

Les 3 paramètres obligatoires annuels restent inchangés :

- L'operating Incom (chiffre d'affaires nets - coût d'exploitation)
- Cash-Flow (Entrées et sorties d'argent lié à l'activité)
- EVV (Nombre de véhicules électriques vendus)

Les critères pour la PCPC sur chaque site restent différents selon les directions, ce qui n'est pas normal. Chaque établissement y met les objectifs qu'il veut et cela engendre des différences. Par exemple, à Blainville, il y a un objectif sur le nombre d'accident du travail. Un objectif où les salariés ne peuvent pas agir étant donné que les salariés ne font pas exprès de se blesser.